



FOOTBALL

INTER RÉSEAUX

Enseignement secondaire – 3^e degré

Jeudi 23 mai 2024 – matin

Lieu : Complexe sportif de NOH, Petit chemin vert 99 à 1120 Neder-Over-Heembeek.

Accueil : 9h00

Gratuit : tournoi organisé dans le cadre du partenariat avec la CoCoF.

3^e degré : 12 équipes (élèves nés en 2006-2007 et avant/ou plus jeune + 1 professeur permis)

FRSEL	Institut La Vertu, Schaerbeek	TABTI Zaïd	Vestiaire n°17
FRSEL	Collège la Fraternité Sainte-Ursule, Laeken	BOLA Jason	Vestiaire n°16
FRSEL	Institut Saint-Dominique, Schaerbeek	KENNES Didier	Vestiaire n°10
FRSEL	Institut de Radioélectricité et de Cinématographie, Forest	LUBUKAYI BANTU MBIMPE Eric	Vestiaire n°4
FRSEL	Centre Scolaire Saint-Adrien Val Duchesse, Auderghem	STUCKMANN Jérôme	Vestiaire n°15
FRSEL	Institut Maris Stella Saint-Lambert, Laeken	VAN WYNENDAELE Dimitry	Vestiaire n°8
FRSEL	Institut Technique Cardinal Mercier, Schaerbeek	ZOLA Lévi	Vestiaire n°11
FRSEL	Institut des Ursulines "Site Sippelberg", Molenbeek-Saint-Jean	EL M'GUEDDEM Imrane	Vestiaire n°5
FRSEL	Institut Marie Immaculée, Anderlecht	KLUGE Alexandre	Vestiaire n°18
FRSEL	Institut de la Sainte-Famille d'Helmet, Schaerbeek	CLINQUART Daniel	Vestiaire n°9
FSEOS	Athénée Fernand Blum, Schaerbeek-équipe 1	CLAUDIO Melissa	Vestiaire n°12
FSEOS	Athénée Fernand Blum, Schaerbeek-équipe 2	CLAUDIO Melissa	Vestiaire n°12

Terrain : chaque **terrain synthétique** est divisé en 2. Les matches se déroulent sur la largeur.

Modalités :

- Une équipe se compose de 7 joueur(euse)s, dont un gardien de but et de maximum 5 remplaçant(e)s.
- Tous les joueurs d'une équipe portent le même équipement sauf le gardien de but dont la couleur se distingue nettement de celle de ses coéquipiers.
- Chaque équipe doit être impérativement accompagnée d'un délégué.
- La mixité est permise.
- **Les joueurs des équipes 1 et 2 ne peuvent, à aucun moment, changer d'équipe au cours du tournoi sous peine de disqualification.**
- Changements de joueurs libres, suivant le désir de l'entraîneur.
- Prière de remplir le Document A ci-joint avant le début des rencontres.
- Les délégués sont priés de se munir d'un ballon de football n°5 en bon état.
- *En cas de carte jaune :* le(la) joueur(euse) a droit à une carte jaune en guise d'avertissement. Si 2e carte jaune pour ce même joueur(euse) celui-ci (celle-ci) quitte le terrain et peut être remplacé(e).
- *En cas de carte rouge :* le(la) joueur(euse) n'est pas remplacé(e) (le(la) joueur(euse) qui reçoit une carte rouge a un match de suspension).
- La FRSEL décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol et conseille aux délégués de se munir d'un formulaire de déclaration d'accident pour leurs élèves.

Classement :

- Points : Victoire = 3 points - Egalité = 2 points - Défaite = 1 point - Forfait = 0-5
- En cas d'égalité de points, les équipes seront départagées comme suit :
 - le résultat du match entre les ex aequo
 - l'équipe ayant marqué le plus de goals
 - le goal average.
- En cas d'égalité absolue, pour les équipes concernées, on procèdera aux tirs de 3 coups de pied de réparation conformément au règlement de l'Union Royale Belge des Sociétés de Football Association.

Répartition des groupes

Groupe 1 :

FRSEL	Institut La Vertu, Schaerbeek	TABTI Zaïd
FRSEL	Centre Scolaire Saint-Adrien Val Duchesse, Auderghem	STUCKMANN Jérôme
FRSEL	Institut Maris Stella Saint-Lambert, Laeken	VAN WYNENDAELE Dimitry
FRSEL	Institut des Ursulines "Site Sippelberg", Molenbeek-Saint-Jean	EL M'GUEDDEM Imrane
FRSEL	Institut de la Sainte-Famille d'Helmet, Schaerbeek	CLINQUART Daniel
FSEOS	Athénée Fernand Blum, Schaerbeek-équipe 1	CLAUDIO Melissa

Groupe 2 :

FRSEL	Collège la Fraternité Sainte-Ursule, Laeken	BOLA Jason
FRSEL	Institut Saint-Dominique, Schaerbeek	KENNES Didier
FRSEL	Institut de Radioélectricité et de Cinématographie, Forest	LUBUKAYI BANTU MBIMPE Eric
FRSEL	Institut Technique Cardinal Mercier, Schaerbeek	ZOLA Lévi
FRSEL	Institut Marie Immaculée, Anderlecht	KLUGE Alexandre
FSEOS	Athénée Fernand Blum, Schaerbeek-équipe 2	CLAUDIO Melissa

Organisation des terrains

Terrain 3 – 2	Terrain 2 – 2			
Terrain 3 – 1	Terrain 2 – 1			
	Secrétariat	Terrain 1 – 1	Terrain 1 – 2	
				Entrée Petit Chemin Vert
			Vestiaires	

Horaires 3^e degré

Durée des rencontres : 1 x 14'

	Terrain 1-1 <i>piste d'athlétisme</i>	Terrain 1-2 <i>piste d'athlétisme</i>	Terrain 2-1 <i>devant le secrétariat</i>	Terrain 2-2 <i>devant le secrétariat</i>	Terrain 3-1 <i>au fond</i>	Terrain 3-2 <i>au fond</i>
9 h 00	Accueil et vestiaires					
9 h 15	Echauffement					
	Groupe 1			Groupe 2		
9 h 40	Ste-Famille – La Vertu	St-Adrien – Ursulines	Fernand Blum1 – Maris Stella	INRACI – Cardinal Mercier	Marie Immaculée – Fraternité	Fernand Blum2 – St-Dominique
10 h 03	Fernand Blum1 – La Vertu	Maris Stella – Ursulines	St-Adrien – Ste-Famille	Fernand Blum2–Cardinal Mercier	St-Dominique – Fraternité	Marie Immaculée – INRACI
10 h 26	Fernand Blum1 – St-Adrien	Maris Stella La Vertu	Ursulines – Ste-Famille	Fernand Blum2–Marie Immaculée	St-Dominique–Cardinal Mercier	Fraternité – INRACI
10 h 49	La Vertu – St-Adrien	Maris Stella – Ste-Famille	Ursulines – Fernand Blum1	Cardinal Mercier–Marie Immaculée	St-Dominique – INRACI	Fraternité – Fernand Blum2
11 h 12	Maris Stella – St-Adrien	Fernand Blum1 – Ste-Famille	Ursulines – La Vertu	St-Dominique–Marie Immaculée	Fernand Blum2 – INRACI	Fraternité – Cardinal Mercier
	Tour final					
11 h 40	Finale 1 ^{ers} Gr1 – 1 ^{ers} Gr2	Consolation 2 ^{es} Gr1 – 2 ^{es} Gr2	5 ^{es} Gr1 – 5 ^{es} Gr2	6 ^{es} Gr1 – 6 ^{es} Gr2	3 ^{es} Gr1 – 3 ^{es} Gr2	4 ^{es} Gr1 – 4 ^{es} Gr2
11 h 55	Fin des rencontres					

Remise des médailles or - argent - bronze

FRSEL Brabant – Avenue Ilya Prigogine, 1/boîte 2 - 1180 Bruxelles - ☎ : 02/771.81.37 - 📞 : 0473/95.77.60

BNP Paribas Fortis : BE14-0012-2081-1583 – E-mail : brabant@frsel.be - Site : www.frsel-brabant.be

Siège Social : Avenue Ilya Prigogine, 1/bte 2 – 1180 Bruxelles – N° entreprise 413895337